

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 DECEMBRE 2015.

Affiché le 15 Décembre 2015

L'an deux mil quinze, le onze Décembre à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale du quatre Décembre deux mil quinze, sous la présidence de Mme Pilot, Maire.

Etaient présents : 20 : Mme Pilot, M. Monaldeschi, Mme Humbert, M. Schnell, Mme Gaspar, M. Beck, Mme Tabti, M. Toussaint, Mme Mairel, Mme Ricou, M. Poissonnier, Mme Boubekour, M. Neumann, M. Pierlot, M. Bousselein, M. Grandemenge, M. Ehlé, M. Wongkoefft, Mme Georges, M. Laroche. -----

Représentée : 02 : Mme Motsch par Mme Boubekour, Mme Ezaroil par Mme Humbert. -----

Absente excusée : 01 : Mme Mourant. -----

Absent non excusé : 00 : -----

Secrétaire : M. Neumann. -----

A la demande de Madame le Maire, une minute de silence est observée pour honorer la mémoire de M. André DIDELOT, ancien Conseiller Municipal, récemment décédé ainsi que pour les victimes des attentats de Paris du 13 Novembre 2015.

Lecture de l'ordre du jour est ensuite donnée par Madame Pilot qui précise que la question « Enseignement : projet de règlement intérieur pour l'accueil périscolaire de maternelle » est remise à une séance ultérieure.

- **Commande publique : autres contrats : Conventions avec l'E.P.F.L. pour acquisitions foncières :**

Dans le cadre des réflexions engagées avec l'EPFL et la CCT concernant la revitalisation du bourg-centre, il est envisagé d'améliorer la fonctionnalité de la rue F.Mitterrand. Ce projet passe par une recomposition du rapport entre l'espace public et l'espace bâti et, par conséquent, par une maîtrise des parcelles présentant des bâtiments dégradés et à l'abandon. Deux propriétés immobilières situées dans cette rue sont à vendre, et l'Etablissement Public Foncier de Lorraine (EPFL) peut assurer cette maîtrise foncière au titre de son plan pluriannuel d'intervention 2015/2019, en achetant puis en rétrocédant ces biens à la Commune. Une convention tripartite Commune / Communauté des Communes du Toulinois et EPFL est à conclure ainsi qu'une modification de la délégation de fonctions accordée à Mme le Maire pour l'exercice du droit de préemption.

Par 20 voix pour, 2 contre (MM. Ehlé et Wongkoefft) et 1 abstention (M. Laroche), Le Conseil Municipal accepte ce programme d'acquisitions foncières par l'intermédiaire de l'EPFL, autorise Mme le Maire à déléguer l'exercice du droit de préemption au profit de l'EPFL et à signer la convention à intervenir.

- **Domaine et Patrimoine : actes de gestion du domaine public : Projet de nouveau règlement pour les cimetières - Modification des tarifs des concessions (terrains, columbarium et cave-urnes) :**

Sur proposition de la Commission municipale présidée par M. Poissonnier, et avec l'accord à l'unanimité du Conseil Municipal, les règlements des deux cimetières communaux sont repris en un seul règlement établi en fonction d'un modèle-type fourni par l'Association départementale des Maires. Ce nouveau règlement incorpore les nouvelles dispositions réglementaires applicables à la législation funéraire et prévoit notamment la possibilité d'installer des cave-urnes au cimetière de Réhâvignes. Les tarifs des concessions pour concessions de terrains, case aux columbariums et cave-urnes, identiques pour les deux cimetières, sont modifiés à compter du 1^{er} janvier 2016 comme suit :

Concessions pleine terre ou caveau :

- 15 ans : 60 €
- 30 ans : 90 €
- 50 ans : 180 €

Columbarium :

- 15 ans : 345 €
- 30 ans : 690 €
- 50 ans : 1 155 €

Cave-urne :

- 15 ans : 30 €
- 30 ans : 45 €
- 50 ans : 90 €

Selon la législation, un tiers de ces tarifs est reversé au budget du Centre Communal d'Action Sociale.

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 11 DECEMBRE 2015. suite :

- **Finances locales : Subventions inférieures à 23 000 € : Demande de subvention présentée par Le Souvenir Français :**

Une somme de 100 € sera versée, à titre de subvention pour l'année 2015, au Comité Toul-Nord du Souvenir Français qui participe aux projets des écoles communales concernant le devoir de mémoire sur les 1^{ère} et 2^{ème} guerres mondiales.

- **Fonction Publique Territoriale : Renouvellement de la Convention avec le Syndicat Mixte du Grand Toulais pour mise à disposition d'un agent de prévention :**

La convention portant mise à disposition par le Syndicat Mixte du Grand Toulais d'un assistant de prévention arrivant à expiration, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité son renouvellement pour une année et autorise Mme le Maire à signer cet acte qui fixe le volume horaire de mise à disposition facturée au coût de 26 €/h.

- **Fonction Publique territoriale : Proposition d'adhésion au contrat « Complémentaire santé » des agents territoriaux conclu par le CDG 54 :**

Conformément aux dispositions de l'article 4 du décret n° 2011-1474 du 08/11/2011 relatif à la participation des collectivités territoriales au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents et de la proposition d'adhésion à la convention de participation « Complémentaire Santé » conclu par le Centre départemental de gestion de la Fonction Publique territoriale (CDG 54) au profit des agents du département, et considérant l'intérêt manifesté par les employés communaux, il est décidé à l'unanimité d'adhérer à cette convention à compter du 1^{er} Janvier 2016 et de fixer la participation financière de la Commune à raison de 5€/mois/agent.

- **Institutions et Vie politique : Intercommunalité : Projet de schéma départemental de coopération intercommunale de Meurthe-et-Moselle – Projet de schéma de mutualisation - rapport d'activité 2014 de la C.C.T. :**

1. Le projet de schéma départemental de coopération intercommunal établi par M. le Préfet et concernant l'arrondissement de Toul est accepté. Ce projet prévoit : 1° - la fusion entre la Communauté de Communes du Toulais et celle de Hazelle en Haye sans Hamonville, 2° - l'extension du périmètre de la Communauté de Communes du Chardon Lorrain à la Commune de Hamonville et 3° - le maintien en l'état de la Communauté de Communes du Pays de Colombey et du sud Toulais à titre dérogatoire.
2. Le projet de schéma de mutualisation des services entre les Communes et la Communauté de Communes du Toulais instauré par la Loi du 16/12/2010 portant réforme des collectivités territoriales, est accepté à l'unanimité.
3. Le Conseil prend acte du rapport d'activités 2014 portant sur les compétences exercées par la C.C.T.

- **Informations diverses :**

- Festivités de Noël organisées par le CMJ avec la participation de l'association « L'atelier des Foug'As » le samedi 19 décembre sur la place Jean Moulin.

- Défilé de St Nicolas de ce samedi 12 Décembre : le départ est fixé à 13h45 depuis le Mulné. Goûter offert par la Commune à l'école maternelle des Tilleuls.

- Rappel : tirage au sort des menus produits forestiers ce samedi 12 décembre à 9h30 à l'école du Luton.

- Intervention de M. Schnell, Adjoint, qui dément les rumeurs concernant la fermeture de l'église.

- Réponse est donnée à M. Ehlé sur l'identité des vendeurs des parcelles forestières achetées par la Commune à Rénevaux.

Séance clôturée à 20h57